

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Malibu Classic / modèle 1A1W19 (moteur 200 CID)	CH 0332 42

Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION of GENERAL MOTORS CORPORATION, Warren, Michigan (USA)
Identification	"Malibu 1A1W19" et "CH 0332 42" sur plaque du constructeur "1W19MB." devant le numéro du châssis
Plaquette constr.	dans le compartiment du moteur, à droite, à l'intérieur de l'aile
N° du châssis	à gauche, derrière le pare-brise
Ident. du moteur	" 33 " à gauche, sur l'avant de la culasse (frappée par l'importateur)
Importateur princ.	GENERAL MOTORS SUISSE SA., Salzhaustrasse 21, 2501 Bienne
Véhicule homologué	1W19MB569193
	Signes fixes dans code du type 1A1W19 / 1W19MB

<b>Chassis</b>	2	4
Nombre d'essieux	Nombre de roues	
Direction	mécanique, avec assistance hydraulique	
Transmission	boîte automatique	
Nombre de vitesses	3	entraînement sur roues arrière
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques, AR= exp.int. assistance par dépression, sur toutes les roues	
	AV= soupape de dosage AR= limiteur	
Frein auxiliaire	mécanique, expansion interne, sur les roues AR	
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire	
Ralentisseur	-	
Contrôle 2 circ.	par différence de pression, lampe-témoin combinée	

<b>Moteur</b>	CHEVROLET	Type	V6-200 2bb1(M)
Marque	Y	Temps	4
Construction	B	Position	avant
Carburant	eau	Nombre cylindr.	6
Refroidiss.	88,90	Course	88,39
Alésage	3290	CV-impôt	16,76
Cylindrée	70 kW	à t/min	3800
Puissance en CV	(95 SAE-net)		
Bruit à proximité	77	dB(A) à t/min	2850 *
Silencieux	1 pot 510 x 260 x 135 mm		
Mesure des gaz	ECE-15 CO 0,7 % à 900 t/min **		
Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4=D		

<b>Carrosserie</b>	limousine		
Nombre de portes	4	Indic. vit.	km/h
Ceintures sécurité	SAE-J-4c	Rétroviseur	intérieur + gauche
Cale	-	Attelage	-
Antivol	verrouillage de la direction		
Nombre de places	t 6	av 3	centre ar 3
<b>Dimensions</b>	int.	ext.	
Longueur		4895	Empattements 2745
Largeur		1816	
Hauteur		1450	Voie av 1486 ar 1467
Porte à faux	lat.		Voies av ar
	av	915	
	ar	1235	Braquage g 11300 d 11300
Distance volant - vers l'avant du véhicule			

<b>Poids</b>	avant	arrière	total
Poids à vide	800	675	1475
Charge utile	145	275	420
Poids total	945	950	1895
Garantie fabr.	2041		
Dimens. pneus	P195/75 R 14	P195/75 R 14	(Variantes +)
Pty / bar	R / 1,8	R / 2,0	voir
Charge	1100	1160	remarques)
pour V max	min. 143	min. 143	
Garantie poids remorquable avec frein	1436		
Garantie poids remorquable sans frein	454		
Garantie poids de l'ensemble	1436		
Poids remorquable testé	143 km/h		
Vitesse maximale selon le constructeur			
Vitesse maximale testée			
Charge garantie sur le toit	77 kg		

Equipement  
 Feux de route SEALED BEAM GUIDE 2B DOT H..  
 Feux de croisement identique  
 Feux de position A (E) séparés  
 Feux rouges DOT A(2)IR(2)S(2)T AP2 78 GUIDE 1A  
 Feux stop identique  
 Clignoteurs av 1 (E) V1 AP2 78CM 1A ar comme feux rouges  
 Catadioptres av \_\_\_\_\_ ar SAE A68 ou A77DOT  
 Feux de gabarit av \_\_\_\_\_ ar oui  
 Feux complément.  
 Eclairage plaque 1 séparé  
 Essuie-glace 2 balais avec SAE lave-glace  
 Avertisseurs DELCO REMY A+F  
ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Voiture de tourisme  
 Marque et type CHEVROLET Malibu Classic  
 Homologation  
 N° CH 0332 42  
 Carrosserie limousine  
 Places total 6 avant 3  
 Poids à vide 1475 Carburant B  
 Charge utile \_\_\_\_\_ CV-impôt 16,76  
 Poids total 2041 Cylindrée 3290

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- \*) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, 1A 2,73 = 69,5 dB/A.  
 \*\*) Mesure des gaz : la marque d'homologation se trouve dans le compartiment du moteur, sur la plaquette du constructeur.  
 +) Variantes de pneus : 185 SR 14 AV 1050 (2,0) AR 1090 (2,1) V-max. 180 km/h  
 205/70 SR 14 1060 (1,9) 1110 (2,0) 180 km/h.

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV sont transformés en clignoteurs latéraux AV;
- les feux de position/clignoteurs d'origine sont enlevés et remplacés par des feux (E);
- la sortie de l'échappement est conduite droit vers l'arrière jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- le catalyseur, dans son état d'origine, peut rester sur le véhicule;
- les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires;
- les ampoules d'origine des feux rouges/stop/clignoteurs sont trop puissantes; doivent être remplacées par des 5/18 W; un autocollant doit indiquer la puissance exigée des ampoules lorsqu'elle diffère de celle d'origine.

A noter dans le permis de circulation:

102 - Charge utile de la galerie, max. 77 kg.

Lieu et date de l'homologation  
 Studen, 07.08.78

Homologation fédérale des types de véhicules

Voiture  
de tourisme

C H E V R O L E T

Malibu Classic  
modèle 1AW19  
(moteur 200 CID)

CH 0332 42

Fiche complémentaire I (GENERAL MOTORS SUISSE SA)

Complément du 15.01.79 à Studen - lin.

à partir du No du châssis 1W19M9. ... (millésime 1979)

Identification : 1W19M9. devant le No du châssis

Puissance du moteur: 69 kW (94 CV/SAE-net) à 4000 t/min.

Mesures du bruit selon l'OCE:

avec le véhicule en marche : 50 km/h, A2, 1A 2,73 = 73 dB/A

à proximité de l'échappement: 75 dB/A à 3000 t/min

Mesure des gaz : CO 0,15 % à 820 t/min

Variante de pneus : P 185/75 R 14 AV 1060 (2,0) AV 1120 (2,2)

P 205/75 R 14 1060 (1,4) 1130 (1,6)

V-max. varie selon la marque, minimum 155 km/h

175 SR 14 1050 (2,2) 1100 (2,3)

195/70 SR 14 1050 (2,1) 1090 (2,2)

195 SR 14 1050 (1,8) 1100 (1,9)

215/70 SR 14 1080 (1,8) 1130 (1,9)

V-max. 155 km/h

Feux de route/croisement : en option HCR (E)

Feux rouges/stop/clignoteurs AR: GUIDE 1A DOT A(2)IR(2)S(2)TAP 2 79

Equipement : les ampoules et les conduites électriques aux feux de position dans HCR doivent être enlevées;  
les feux stop/clignoteurs intérieurs doivent être débranchés.

Complément du 05.02.79 à Studen - lin

Livrables en option avec des feux arrière E

Feux rouges : R-S1 (E)

Feux stop : R-S1 (E)

Clignoteurs : 2a (E)

Ampoules:

Feux stop/feux rouges : 21/5 W

Clignoteurs : 21/5 W (seules les conduites de 21 W sont débranchées).

Modifications : les deux chambres intérieures des feux stop/clignoteurs AR ne doivent plus être débranchées lorsqu'équipées de feux E.